

Alain Vidalies, le secrétaire d'Etat chargé des Transports devait trancher entre l'appel d'offres international et le renouvellement du contrat-cadre signé en 2009 entre l'Etat via la [SNCF](#) / **T** : 01.53.25.60.00 (siège à Saint-Denis/93) et l'équipementier [ALSTOM](#) / **T** : 01.41.49.20.00 (siège à Levallois-Perret/92) pour le renouvellement des trains Corail-Intercités Régiolis (1.000 trains, montant du contrat : 1,5 mrds d'€). Jusqu'ici, l'Etat n'avait confirmé que 250 commandes, ce qui provoquait l'inquiétude des sites industriels branche transports situés à Ornans dans le Doubs (25), dans le Territoire de Belfort et à Reichshoffen dans le Bas-Rhin. Le gouvernement a confirmé le lancement d'un appel d'offres international en confiant, dans le même temps, à l'usine Alstom de Reichshoffen, qui compte plus de 1.000 salariés, la fabrication de 30 nouvelles rames. Le gouvernement estime que la fabrication de 30 rames supplémentaires devrait combler le creux d'activité, en attendant les résultats de l'appel d'offres auquel concourra Alstom. Les syndicats sont circonspects et, selon eux, cette décision n'est pas suffisante pour assurer l'avenir du site alsacien. Pour le moment, L'usine de Reichshoffen travaille exclusivement à l'assemblage des 250 trains Regiolis/Intercités commandés par les régions françaises, dont 24 pour l'Alsace. Le dernier doit être livré mi-2018. [www.alstom.com/fr](http://www.alstom.com/fr)